Février 2020 N°0045

ECHOS DU PATRONAT

mensuel d'information du patronat togolais www.cnp-togo.org

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNP-TOGO

Président : Sedolo Coami TAMEGNON

Vice-Présidents :

Yiva Kodjo BADOHU

Thierry AWESSO

Enselme GOUTHON

Kossi Dahoue ADODO

Charles AMEGAVIE

Trésorier Général : Claude Daté GBIKPI

Trésorière Générale Adjointe :

Annie GBADOE

Conseillers :

Pierrette ANENOU-EVENAMEDE

Innocent Démanya AYIVI

Amessi MIDIOHOUAN

Auguste DOGBO

Rose Dédé CREPPY

Présidents des commissions techniques

Ibrahima ABOUDOU

Théophile Anani PANOU

Candide LEGUEDE

Sylvia AQUEREBURU

Kodjo BATTAH

FORMATION DE HAUT NIEAU

Gilles ATAYI était face aux chefs d'entreprises du Togo

DÉJEUNER D'ÉCHANGES CEET / SECTEUR PRIVÉ

Vers un renforcement de la collaboration entre le REFAMP-Togo et le CNP-Togo

Harmonisation des formations : une mission de l'OIT au CNP-Togo

RENFORCEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AU SEIN DE l'UEMOA, LE CNP-TOGO A RECU LA VISITE D'UN EXPERT

CNP-Togo Aux côtés du secteur privé

Quartier Casablanca,
Rue 221 CSB Mawulolo
07 BP 12 429 Lomé-Togo
Tel : (+228) 22 21 08 30
Cel : (+228) 79 60 32 86
79 60 32 87
Email : cnptogo@cnp-togo.org
Site web : www.cnp-togo.org

LISEZ ET FAITES LIRE ECHOS DU PATRONAT !!!

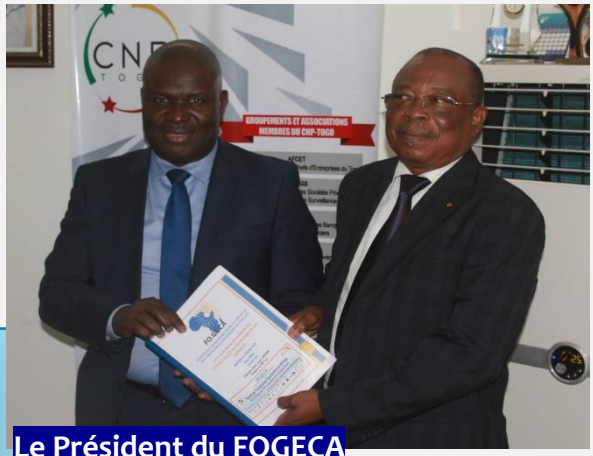

Le Président du FOGECA Mamadou DIAGNE en visite d'amitié au CNP-Togo

Le Patronat du Togo s'ouvre au monde paysan avec pour trait d'union "AGRITERRA"

FORMATION DE HAUT NIVEAU :
Gilles ATAYI était face aux chefs d'entreprises

THEME : STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Gilles ATAYI, PDG G&A consulting, le coach des chefs d'entreprise

Le Directeur Exécutif du CNP-Togo, M. Têvi TETE-BENISSAN lors de son mot de bienvenue

C'est une ambiance d'école qui a prévalu, le mardi 28 janvier 2020 dans la grande salle de réunion du Conseil National du Patronat du Togo.

Gilles ATAYI, consultant pour de grandes multinationales, et aussi appelé coach des chefs d'entreprises, a fait une escale dans son pays d'origine le Togo, le temps d'un partage avec les chefs de sociétés, et certaines jeunes start-up togolaises.

Une initiative du CNP-Togo qui selon son plan stratégique compte également accompagner ses membres et tous les acteurs du secteur privé dans le renforcement de capacités afin de les pousser plus haut.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL, tel était le thème développé au cours de cette rencontre.

Les entreprises togolaises doivent sérieusement penser à s'ouvrir au marché international et devenir de grands champions dans leur domaine. Selon Gilles ATAYI, pour que cela soit possible, « il faut au sein de chaque organisation, la masse critique de leaders capables de produire une transformation significative ». La notion de champion doit désormais être dans l'esprit de tous les patrons, pour un secteur privé togolais véritablement engagé sur le concept de valeur ajoutée et dans une dynamique d'ouverture sur le marché international.

Le conférencier a martelé que c'est seulement à ce prix-là, que les entreprises togolaises pourraient devenir des géants dans leur secteur d'activité et réduire la pauvreté au Togo.

La séance s'est terminée par la dédicace de l'ouvrage de Ayikoe Gilles ATAYI intitulé ***"les 51 pratiques fondamentales des leaders"***.

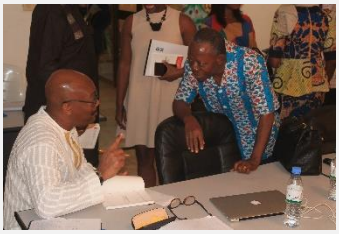

Les membres du conseil d'administration du CNP-Togo et plusieurs jeunes start'up ont pris part à la formation et séance de dédicace

DÉJEUNER D'ÉCHANGES CEET / SECTEUR PRIVÉ

La table d'honneur lors du déjeuner

La Compagnie Energie Electrique du Togo (**CEET**) a convié ses gros clients le mardi 28 janvier 2020 à un déjeuner d'échanges à l'Hôtel *Sarakawa* à Lomé.

L'objectif de cette rencontre conviviale était double. La CEET a voulu dans un premier temps dire merci aux entreprises du secteur privé qui lui font confiance pour la fourniture d'électricité, maillon indispensable dans leur chaine de production et dans un second temps, recueillir les insatisfactions et les préoccupations de ceux qui constituent ses plus gros clients ici au Togo.

Une démarche et non la première du genre, qui a été bien accueillie par les patrons d'entreprises. Ces derniers ont salué cette approche et encouragé la CEET pour ses efforts sans cesse grandissants, notamment la mise en place de points focaux entre la compagnie et le secteur privé pour une résolution rapide des pannes liées à la fourniture d'énergie.

Le Président du Conseil National du Patronat du Togo, M. ***Sedolo Coami TAMEGNON***, est revenu dans son intervention sur les efforts qui sont en cours pour l'accroissement de la productivité de la CEET qui dépend en partie du Ghana, du Benin et du Nigeria. Il a aussi salué la diminution considérable des délestages avant de rappeler que la participation du secteur privé dans le PND à savoir dégager 65 % de son financement, est conditionnée par certaines facilitations qui sont du ressort de la CEET.

Des chefs d'entreprises ont demandé à la compagnie, de trouver une formule pour la tranche des grands consommateurs d'énergie électrique, afin de faire baisser le coût de l'électricité qui demeure à ce jour moins avantageux que les prix pratiqués dans la sous-région pour que leurs produits restent compétitifs même au-delà des frontières togolaises.

Le Patronat a réaffirmé, la nécessité pour lui de faire partie du comité de gestion des fonds alloués à l'éclairage public estimé à 2,5 milliards de francs FCA par mois, puisqu'il en est le principal pourvoyeur et surtout pour plus de transparence.

Le Directeur Général de la CEET, **Paul Mawusi KAKATSI**, a promis rester à l'écoute des besoins du secteur privé pour un climat d'affaire togolais propice et attractif.

Le Patronat du Togo s'ouvre au monde paysan avec pour trait d'union ''AGRITERRA''

La Direction Exécutive du **CNP-Togo** a eu une rencontre tripartite d'échanges avec la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de producteurs agricoles (**CTOP**) et **AGRITERRA,** une institution Paysanne Hollandaise fondée depuis 1997.

La séance de travail s'est tenue le samedi 18 janvier 2020 et s'inscrit dans le cadre de la visite d'un émissaire d'AGRITERRA, en mission dans la sous-région ouest africaine, en la personne de M. ***Alex Danissen.***

La mission d'AGRITERRA, qui est présente dans 22 pays dans le monde, est de professionnaliser les coopératives et organisations faitières ambitieuses vers un monde rural plus organisé, rentable, transparent et dynamique.

Les échanges ont permis aux trois entités, de faire connaissance et d'explorer les pistes d'une collaboration fructueuse et cela à court terme. Le CNP-Togo et la CTOP s'engagent déjà à mettre en place un cadre de concertation technique qui devra aboutir au renforcement de capacités des organisations paysannes et coopératives du Togo en étroite collaboration avec **AGRITERRA.**

(De gauche à droite) : M. Alex DANISSEN de AGRITERRA et M. Tévi TETE-BENISSAN le DE du CNP-Togo

M. Alex DANISSEN de AGRITERRA lors de sa présentation

M. Arthur ZOGAN Secrétaire Exécutif de la CTOP lors de sa présentation

le conseil national du patronat togolais CNP TOGO toujours aux côtés du secteur privé

LISEZ ET FAITES LIRE ECHOS DU PATRONAT!!!

Le Président du FOGECA Mamadou DIAGNE en visite au CNP-Togo

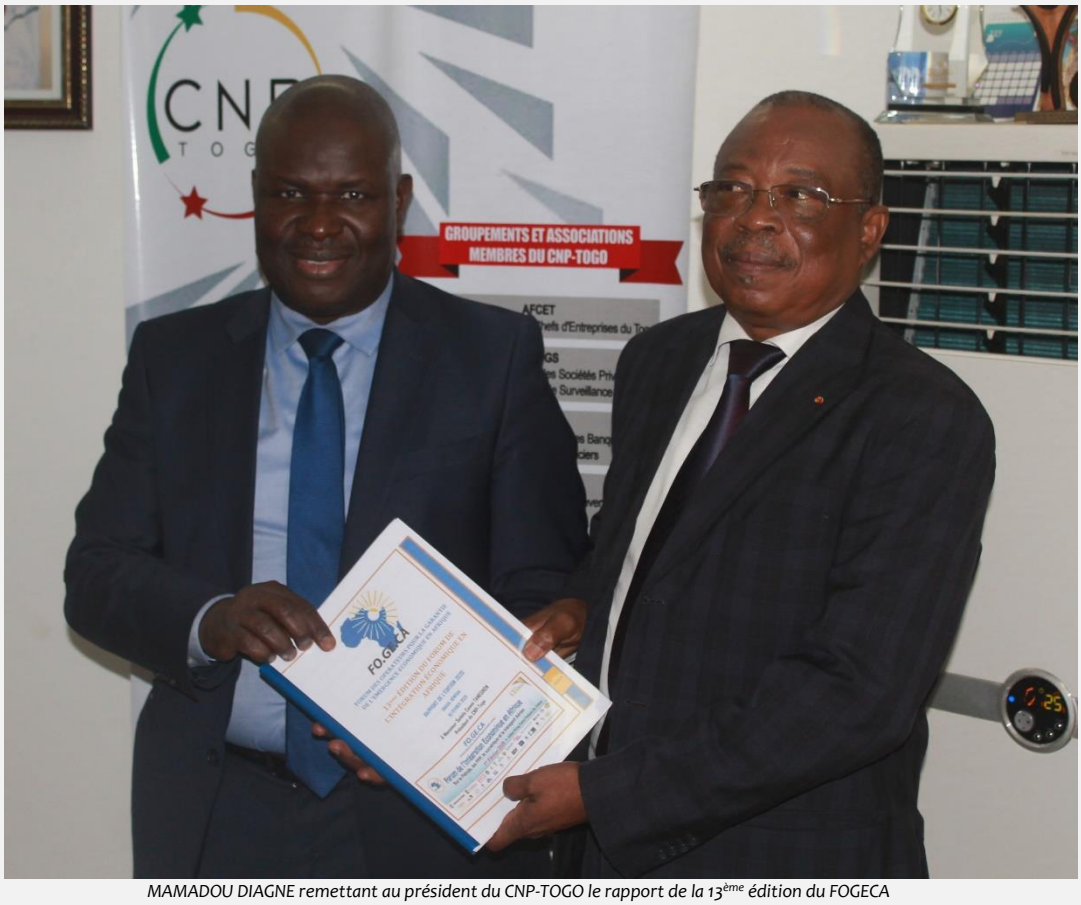

MAMADOU DIAGNE remettant au président du CNP-TOGO le rapport de la 13ème édition du FOGECA

Primé pour ses actions en faveur du développement économique et de l'intégration africaine lors de la 11ème édition du Forum des Opérateurs pour la Garantie de l'Emergence Economique en Afrique (FOGECA), le Président du Conseil National du Patronat du Togo, **M. Sedolo Coami TAMEGNON** a reçu en audience **M. Mamadou DIAGNE**, Président dudit forum en visite à Lomé.

Ce dernier a remis officiellement au Président du CNP-Togo, le rapport sanctionnant les travaux de la 13ème édition du FOGECA à laquelle le Togo a pris part le 1er février 2020 à Dakar.

Les questions économiques ont également été évoquées lors des échanges, notamment le climat des affaires du Togo, qui se porte bien et surtout l'implication du secteur privé dans l'achèvement des objectifs du PND.

Le FOGECA réunit chaque année et cela depuis 2007 plus de 400 hommes d'affaires et d'Etat, des opérateurs économiques africains des secteurs publics et privés, ayant pour vision le développement et l'intégration économique de l'Afrique par des actes concrets.

La délégation du REFAMP-Togo

VERS UN RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ENTRE LE REFAMP-Togo ET LE CNP-Togo

Les premières responsables du Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires du Togo (REFAMP-Togo), ont eu une séance de travail avec la Direction Exécutive du CNP-Togo ce mardi 21 janvier 2020.

Ce réseau milite en faveur des femmes et des jeunes filles, et entend associer le CNP-Togo à ses prochaines activités pour davantage impliquer le secteur privé, dans ses projets devant contribuer à promouvoir l'équité genre.

Le Patronat togolais a réaffirmé par la voix de son Directeur Exécutif, son intérêt à appuyer toutes les initiatives liées à la promotion de la femme de façon générale, et plus particulièrement pour toutes les actions sociales, qui ont pour finalité l'autonomisation des femmes.

Une prochaine rencontre est prévue pour définir les termes de cette collaboration et entériner ce partenariat.

HARMONISATION DES FORMATIONS DANS L'AGRICULTURE ET LA CONSTRUCTION

Une mission du BIT rencontre le CNP-Togo et le GNEBTP

M. KOGBETSE du CNP-Togo & Simon BARUSSAUD du BIT

La Direction Exécutive du Conseil National du Patronat du Togo a eu une séance d'échanges avec le Dr ***Simon Barussaud*** un émissaire du Bureau International du Travail (BIT).

Cette visite fait suite à l'atelier régional d'Abuja qui s'est tenu du 11 au 13 Septembre 2019 et auquel a pris part le Patronat du Togo dans le cadre d'une étude internationale commanditée par le BIT, intitulée « ***Examen des normes professionnelles, des qualifications et de certains matériels d'apprentissage dans les secteurs de l'agriculture et de la construction au Togo, au Ghana et au Nigeria*** ». Il s'agit in fine d'aboutir à une cartographie des normes professionnelles dans ces deux secteurs.

Le Togo, le Ghana et le Nigeria s'étaient accordés dès lors à collaborer à l'harmonisation des certifications et des normes dans le but de faciliter la portabilité des compétences entre les trois pays.

Amadou BA (Consultant UEMOA) 4ème de la gauche vers la droite

Amadou BA, consultant de l'UEMOA, spécialiste en politique commerciale, en mission au Togo a effectué une visite d'échanges avec la Direction Exécutive du CNP-Togo le vendredi 7 février 2020, dans le cadre d'une étude sur le commerce entre les pays de l'hinterland et les pays côtiers de la sous-région.

Comment alléger les différents circuits, et les tracasseries aux postes de contrôle juxtaposés, la capacité de répondre à la demande en produits sans cesse grandissante, identifier et développer les filières porteuses, voilà ce qu'ambitionne cette étude.

Equipe de l'ARSE avec à l'extrême droite son Directeur Pi, M. Théophile K. NYAKU

L'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (**ARSE**) était dans les locaux du Patronat du Togo le vendredi 21 février 2020. Une rencontre qui cadre avec les objectifs de l'ARSE. En effet, l'Autorité de Réglementation entend, à travers ce genre de rencontres, se faire connaitre du grand public et surtout du secteur privé.

Les fonctions qu'elle exerce pour la mise en œuvre de ses activités, sont définies aux articles 11 à 14 de la Loi 2000-012 du 18 juillet 2000 relative au secteur de l'électricité.

Ses missions consistent principalement à participer à l'évaluation des projets et à la supervision des appels d'offres nationaux et internationaux.

Elle intervient également depuis 2011 dans le sous-secteur de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques, et veille au respect des droits des populations à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement collectif.

L'ARSE procède aussi à la résolution des conflits entre acteurs du secteur de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Les pistes de la mise en place d'un cadre de concertation avec le CNP-Togo ont été explorées lors de cette visite. Les deux entités entendent œuvrer ensemble pour que le secteur privé s'imprègne au mieux de la raison d'être de l'ARSE qui in fine vise à ce que tous les acteurs des sous-secteurs de l'eau et de l'électricité au Togo, observent les clauses des contrats qui les lient.

L'anacarde, le soja, le karité, le café, le cacao, sont autant de produits que le Togo exporte déjà.

Les échanges avec le Patronat togolais ont permis à la mission de confirmer les informations glanées par l'expert auprès des principaux acteurs togolais du monde agricole et du transport.

A la fin des travaux, le Directeur Exécutif du CNP-Togo, Têvi TETE-BENISSAN a remis à Amadou BA un exemplaire du guide ***''INVESTIR DANS LE SECTEUR AGRICOLE AU TOGO''***. Un ouvrage qui demeure à ce jour, une véritable boussole pour quiconque souhaite investir dans le secteur agricole au Togo.

Notons que les résultats de cette mission de l'UEMOA une fois disponibles, seront présentés aux chefs d'Etat de l'Union monétaire.

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO A L'ENDROIT DU SECTEUR PRIVÉ AU SUJET DE LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS (COVID-19)

A ce jour, 155 pays de par le monde sont touchés par le coronavirus. Partout on s'organise pour endiguer la propagation de cette maladie. La prévention et le respect des règles prescrites par les autorités sanitaires, sont les seuls moyens les plus efficaces pour éviter l'extension de ce mal.
Le capital humain étant le facteur majeur de production au sein des entreprises, il s'avère indispensable pour le Conseil National du Patronat du Togo, de lancer un appel solennel aux opérateurs économiques pour faire appliquer les recommandations du Gouvernement et de l'OMS en vue de protéger le personnel des entreprises et de préserver l'économie de notre pays et de l'espace communautaire.

Voici quelques mesures à observer pour se protéger et protéger les autres :
L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande d'adopter une série de « gestes barrières », tels que l'application scrupuleuse des règles d'hygiène de base :
-Se laver les mains très régulièrement (avec une solution hydro-alcoolique ou du savon et de l'eau),
-éternuer ou tousser dans le creux du coude,
- utiliser des mouchoirs jetables,
- aérer les pièces et éviter tout contact étroit avec des personnes malades.

OBLIGATION DE PRÉVENTION DES RISQUES

L'employeur à une obligation générale de sécurité vis-à-vis de ses salariés. Pour cela il doit prendre les dispositions nécessaires pour l'application de ces mesures et de leur respect scrupuleux par le personnel sur le lieu de travail :

Installer des dispositifs de lave-mains ;
Mettre à disposition effectivement des liquides hydro-alcoolique à l'entrée des sites ;
Désinfecter régulièrement, les plans de travail, les poignées de portes, les outils d'utilisation communes et les équipements de protections individuels ;
Aérer les espaces de travail ;
Eviter les accolades, ne pas se serrer les mains,
Observer une distance d'au moins 1 mètre entre les personnes

COMMENT PRÉVENIR LES RISQUES DE CONTAMINATION ?

Une fois le risque de contamination évalué, l'employeur doit prendre les mesures de prévention nécessaires pour maitriser ce risque.
Il s'agit de l'information et de la formation des salariés et éventuellement l'acquisition d'équipement de protection individuelle et/ou collective (masques, solutions hydro-alcooliques…).
Un aménagement de l'organisation du travail s'avère indispensable. Adapter le travail et les comportements à la situation actuelle.

QUE FAIRE EN CAS DE CONTAMINATION D'UN SALARIÉ ?

En cas de risque identifié ou de doute sérieux, le salarié ou l'employeur doit contacter le médecin d'entreprise ou appeler les numéros verts:
Tel : 111(Gratuit) / 22 22 20 73 / 91 67 42 42

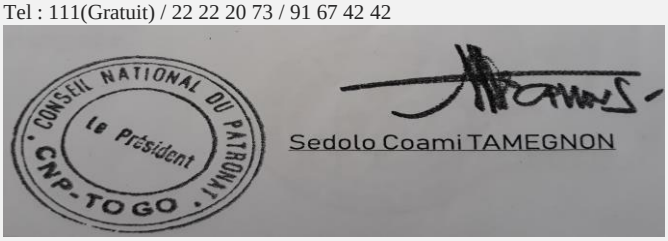

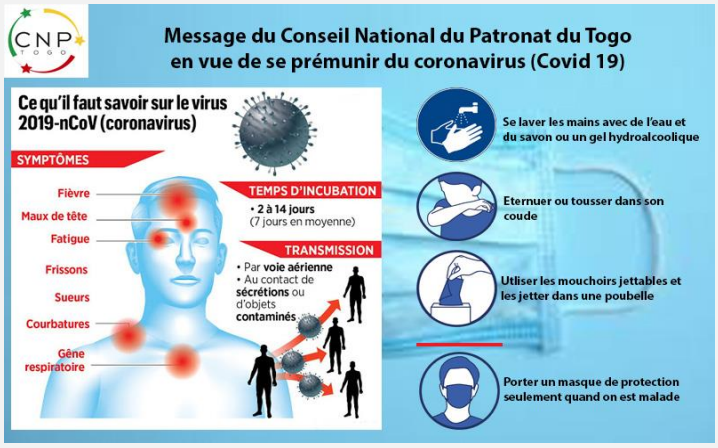

Le coronavirus est une réalité

Observons les mesures prescrites par le gouvernement et les autorités sanitaires.

Pour tous renseignements appelez-le

111 (gratuit)

LISEZ ET FAITES LIRE ECHOS DU PATRONAT!!!

Directeur de Publication

Coami Sedolo TAMEGNON

Réalisation

Chris AMAGLO

Comité de relecture

Mensa KOGBETSE

Têvi TETE-BENISSAN

Jacob MONDEDJI

Copyright Conseil National du Patronat du Togo Février 2020

LISEZ ET FAITES LIRE ECHOS DU PATRONAT!!!